DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement d'Etampes
Canton d'Arpajon

N°	2025	017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVOCATION 25 février 2025	L'an deux mille vingt-cinq,
DATE D'AFFICHAGE 07 mars 2025	Le quatre mars à 20 heures 30,
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 PRESENTS : 19 VOTANTS : 23	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur PICHON Jean-Marc. **Etaient présent (es) :** M. PICHON Jean–Marc – Mme MOUNOURY Aurélie M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M.GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. REYNAUD Max – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – Mme BONNASSEAU Patricia – Mme SCACCHI Anne – Mme PEDRONO Anne-Marie – M. LION Robert – M. FAUCHÉ Fabien – Mme COLLIN Monique – M. CHAMPION Patrick. **Absent(e)s représenté(e)s** : Mme CAZADE-SAADA Claire – Mme MOAL Sylvie – M. DORIZON Maurice – M. GOFF Jullian. **Absent(e)s non représenté(e)s** : Mme LEROMAIN Nadège – M. TISCHENBACH Thierry – Mme BILIEN Carine – Mme HEMON Alexandra. M. FAUCHÉ Fabien a été élu secrétaire de séance.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) intervient de manière obligatoire dans toutes les procédures d'appels d'offres.

Outre le Maire qui en est le président de droit, cette commission est composée de **5 membres titulaires et de 5 membres suppléants** élus par le Conseil Municipal en son sein à **la représentation proportionnelle au plus fort reste.**

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste et à bulletin secret, sans panachage ni vote préférentiel.

VU les dispositions de l'article L.1414-2 du CGCT qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code,

VU les dispositions de l'article L.1411-5 du CGCT, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de plus de 3 500 habitants doit comporter, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, Président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDERANT qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Publié le : 11/03/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/25264

Le Conseil Municipal est invité à procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du présent mandat.

La liste du groupe majoritaire présente :

- Monsieur DUCHOSAL Frédérick, membre titulaire
- Monsieur DA SILVA Frédéric, membre titulaire
- Monsieur GAUTHIER Dominique, membre titulaire
- Madame COURTOIS Cécile, membre titulaire
- Madame SCACCHI Anne, membre suppléant
- Monsieur FAUCHE Fabien, membre suppléant
- Monsieur IBOUADILENE Françis, membre suppléant
- Madame BONNASSEAU Patricia, membre suppléant

La liste du groupe minoritaire présente :

- Monsieur DORIZON Maurice, membre titulaire
- Madame BILIEN Carine, membre suppléant

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants = 23
- Suffrages exprimés = 21

Ainsi répartis :

La liste majoritaire obtient 18
La liste minoritaire obtient 3

Quotient électoral = (nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges) = 2,1

A la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de reste, la liste majoritaire obtient 8 sièges et la liste minoritaire obtient 2 sièges.

Sont ainsi déclarés élus pour faire partie, avec l'autorité habilitée à signer les marchés publics passés par la commune, Président, de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :

Liste Groupe Majoritaire :

- Monsieur DUCHOSAL Frédérick, membre titulaire
- Monsieur DA SILVA Frédéric, membre titulaire
- Monsieur GAUTHIER Dominique, membre titulaire
- Madame COURTOIS Cécile, membre titulaire

Liste Groupe Minoritaire :

- Monsieur DORIZON Maurice

Membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

Liste Groupe Majoritaire :

- Madame SCACCHI Anne, membre suppléant
- Monsieur FAUCHE Fabien, membre suppléant
- Monsieur IBOUADILENE Françis, membre suppléant
- Madame BONNASSEAU Patricia, membre suppléant

Liste Groupe Minoritaire :

- Mme BILIEN Carine

Publié le : 11/03/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/25264

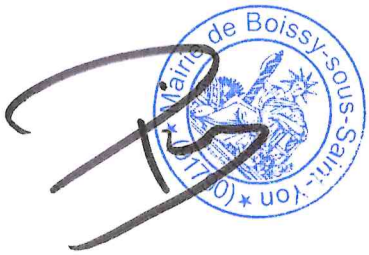
DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Le Maire,

Jean-Marc PICHON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100856-20250304-DEL2025-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2025

Publié le : 11/03/2025 11:39 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/25264